

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

L'ensemble de la population est convié à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Rendez-vous devant le monument aux morts, situé devant la mairie.

**Rassemblement à 11 heures
à la mairie**

- ❖ Discours
- ❖ Dépôt de gerbe suivi de la minute de silence

Un apéritif sera ensuite offert aux participants

UNE NAISSANCE-UN ARBRE

Petit arbre deviendra grand... depuis 2020, pour chaque enfant qui naît, dont les parents habitent le village, nous plantons un arbre fin novembre. Une vingtaine de nouveaux fruitiers sont ainsi venus enrichir le parc de Bon Rencontre. Certes le parc est vaste, mais il nous faut désormais imaginer d'autres lieux pour accueillir ces arbres.

C'est donc dans le verger près de la chaufferie que nous donnons rendez-vous ce **samedi 22 novembre à 11 heures**, aux familles **d'Alessio, de Lyam, de Maëlane et de Candice** ainsi qu'à tous les habitants qui souhaitent venir partager ce moment symbolique.

Rappelons que les futurs fruits sont à votre disposition.



Et après cet effort intense, nous partagerons un temps convivial

LE MARCHÉ DE NOËL : MARDI 2 DÉCEMBRE



Il est devenu un rendez-vous festif incontournable du village. En partenariat avec la mairie, il est co-organisé par les associations du village, Tero loko, le Comité des fêtes, le Sou des écoles. Soulignons que l'ACCA de Notre Dame de l'Osier rejoint cette année l'organisation, pour nous régaler ! Au programme de cette édition 2025, les classiques de cet événement : le père Noël OFFICIEL (si si c'est le vrai, il est ici, à Notre Dame de l'Osier !), vin chaud, fanfare, concerts, et des exposants encore plus nombreux... de quoi trouver des cadeaux originaux, créés et confectionnés localement, à mettre au pied du sapin. Il y aura bien sûr de quoi se restaurer sur place, et la buvette du Comité... assurément de quoi passer une excellente soirée !



Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Mardi : 8h à 13h Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

LE POINT SUR LES FUTURS LOGEMENTS

Le chantier des futurs logements sociaux et inclusifs, porté par notre partenaire Pluralis, avance bien. La livraison est espérée pour le 2eme trimestre 2026. Sur les 7 logements que comptera à terme le bâtiment, 3 seront réservés à des personnes âgées autonomes, pour leur permettre d'accéder à un habitat adapté à leurs besoins, tout en garantissant leur indépendance le plus longtemps possible. L'EHPAD et Tero Loko, partenaires du projet, en lien avec Pluralis et la commune, sont en train de finaliser la rédaction du projet social autour de ces nouveaux logements.



BISTR'OSIER : 15 NOVEMBRE

Samedi 15 novembre à 11 heures nous vous proposons un Bistr'Osier un peu spécial. Comme d'habitude, venez pousser la porte de la mairie, pour se rencontrer, échanger, papoter... autour d'un café, d'un thé et de petites douceurs à grignoter. Cette fois-là un temps sera dédié au choix de la couleur de l'enduit de la façade des futurs logements. En effet des échantillons de façade seront réalisés très prochainement. A partir de là nous allons devoir choisir la couleur. Venez donner votre avis lors du prochain Bistr'Osier et choisir avec nous. Nous nous rendrons ensemble sur le chantier.



DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mercredi 12 novembre à 20 heures**, à la mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, il faut **avoir une attache avec la commune au titre de** : son domicile principal / sa qualité de contribuable / sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part. Sauf pour les jeunes qui se sont faits recenser sur la commune : ils n'ont pas besoin de s'inscrire sur les listes électorales, ils le sont automatiquement par le recensement citoyen.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

un justificatif de **vosre identité** (par exemple votre carte nationale d'identité) ;

un justificatif de **vosre lien avec la commune de vote** (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription disponible en mairie.

La demande d'inscription en ligne sur les listes électorales se fait à partir du lien :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, sur le site www.service-public.gouv.fr

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale en utilisant ce téléservice :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ce service vous permet de : savoir **sur quelle liste électorale** vous êtes inscrit(e)

connaître **l'adresse de votre bureau de vote** / connaître votre **numéro national d'électeur**

savoir si vous avez des **procurations en cours** / télécharger votre **attestation d'inscription sur les listes électorales**

Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-Public.fr.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 22 au 29 novembre, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté participe à cette opération de sensibilisation en faveur de la réduction des déchets ménagers. Une dizaine d'événements : atelier, visite, sensibilisation, spectacle, etc. sont au programme.

Pour l'édition 2025, une attention particulière est portée aux petits appareils électriques et électroniques : donner ceux qui ne nous sont plus utiles mais toujours en bon état, favoriser la réparation et quand elle n'est plus possible choisir la voie du recyclage.

Le défi PAM

A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) et de la semaine de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté organise le défi PAM. Les PAM, ce sont les petits appareils en mélange.

Du fait de leur taille, la tentation de mettre ces petits appareils électriques et électroniques à la poubelle est forte, alors qu'ils pourraient trouver une seconde vie ou être recyclés.

Ouvert aux écoles, entreprises et collectivités, le défi PAM a pour but de collecter un maximum de ces objets : jouets et jeux à piles, batteries, câbles, téléphonie, brosse à dents électrique, cigarettes électroniques, etc.

Info et inscription : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Journée portes ouvertes à la ressourcerie intercommunale

Samedi 22 novembre de 9h30 à 17h45.

À l'approche des fêtes de fin d'année, c'est l'occasion de se questionner sur nos modes de consommation et d'envisager un Noël plus éco-responsable ! Le réemploi, c'est bon pour la planète mais aussi sympa pour votre porte-monnaie !

Vente à la cloche entre 12h et 14h : -50% sur vos achats entre les deux coups de cloches.

Adresse : Rue Jacques Jacquard à Saint-Sauveur.

Téléphone : 04 76 38 60 13.

Visite du centre de tri de nos déchets : Les 7, 13, 18 et 25/11 de 9h30 à 13h.

Athanon est le nom du centre de tri, de valorisation et d'incinération des déchets de la grande région grenobloise, situé à La Tronche. C'est là que nos déchets sont transportés pour être triés, valorisés ou transformés en énergie. Découvrez cet équipement industriel de pointe, et comment il permet de limiter nos impacts négatifs sur l'environnement. A l'issue de sa visite, vous comprendrez pourquoi le bon geste de tri reste essentiel.

Transport collectif organisé par la communauté de communes.

A partir de 10 ans, 20 places max par visite.

Inscription obligatoire : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Atelier de fabrication de cosmétiques naturels

Samedi 22 novembre, de 14h à 16h.

Découvrez une alternative simple, naturelle et zéro déchet aux cosmétiques industriels. Repartez avec votre propre baume pour le corps à base d'huile de noix.

Atelier réalisé par la savonnerie du tilleul.

Adresse : Déchèterie intercommunale, route de la croix de May à Saint-Sauveur.

Places limitées à 10 personnes. Gratuit avec inscription obligatoire : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Formation au compostage individuel et remise de composteur : Samedi 22 novembre de 10h à 11h.

La Communauté de communes propose à des prix attractifs des composteurs individuels, ainsi qu'un accompagnement des usagers dans la gestion des biodéchets.

Adresse : Déchèterie intercommunale, route de la croix de May à Saint-Sauveur.

Réservation obligatoire : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Visite guidée de la ressourcerie intercommunale

Mardi 25 et jeudi 27 novembre, de 10h à 11h.

Découvrez l'incroyable circuit que font les objets apportés en Ressourcerie. Vous serez certainement étonnés du parcours des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Adresse : Rue Jacques Jacquard à Saint-Sauveur.

Places limitées à 15 personnes

Gratuit avec réservation obligatoire : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Atelier de Noël : Mercredi 26 novembre, de 9h30 à 12h.

Créez vos propres cartes de vœux et fabriquez vos décorations de Noël originales à partir de papiers et matériaux de récupération ! Un moment convivial et astucieux pour préparer les fêtes autrement.

Adresse : Déchèterie intercommunale, route de la croix de May à Saint-Sauveur.

Places limitées à 12 enfants à partir de 5 ans, accompagnés obligatoirement d'un adulte (fratrie acceptée).

Gratuit avec inscription obligatoire : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Atelier fabrication d'un robot : Mercredi 26 novembre, de 14h à 16h.

Stimulez votre imagination et passez un moment fun en famille !

Ensemble, parents et enfants, vous fabriquerez un robot unique en utilisant des objets recyclés. Animation suivie d'un goûter Zéro déchet.

Adresse : Déchèterie intercommunale, route de la croix de May à Saint-Sauveur.

Places limitées à 12 enfants à partir de 5 ans, accompagnés obligatoirement d'un adulte (fratrie acceptée).

Gratuit avec inscription obligatoire : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Green Friday à la Ressourcerie Intercommunale Vendredi 28 novembre, de 9h30 à 17h45.

En ce jour de Black Friday, Pa-iss fait son Green local Friday, avec une ouverture continue de la Ressourcerie intercommunale.

Réemploi et économie circulaire seront à l'honneur en cette journée particulière de surconsommation mondiale !

Adresse : Rue Jacques Jacquard à Saint-Sauveur.

Sensibilisation D3E

Samedi 29 novembre, de 7h à 12h30.

Les ambassadeurs intercommunaux du tri sont présents sur le marché alimentaire de Saint-Marcellin afin sensibiliser au recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. Les fameux D3E que nous avons dans nos poches et nos placards.

Petit déjeuner zéro déchet offert sur le stand à 10h.

Atelier couture : Samedi 29 novembre, de 10h à 12h.

Fabriquez votre bandeau pour les cheveux et des carrés démaquillants ! Un moment créatif et utile.

Atelier pour adulte, animé par Cré cou z'ette.

Adresse : Ressourcerie intercommunale, rue Jacques Jacquard à Saint-Sauveur.

Gratuit avec inscription obligatoire : contact.dechets@smvic.fr - 04 76 38 66 03.

Repair café : Samedi 29 novembre de 14h à 17h.

Venez avec vos petits appareils en panne : grille-pain, bouilloire, lampe... et apprenez à les réparer avec l'aide de bénévoles passionnés.

Adresse : Ressourcerie intercommunale, rue Jacques Jacquard à Saint-Sauveur.

Entrée libre, sans inscription, sans rendez-vous.

Les secrets de Pamy : Samedi 29 novembre, à 17h à la salle des fêtes de l'Albenc. Spectacle gratuit.

Ce spectacle est un moment chaleureux et plein d'histoires. Le conteur partage les souvenirs de ses grands-parents, de leur mode de vie qui parfois était déjà bien plus écologique que les nombreux efforts que nous pouvons faire de nos jours. Avec La compagnie Prends soin de toi.

Ce spectacle pour enfant est aussi l'occasion pour un troc des jouets. Son principe : venir avec un jouet en bon état dont on ne sert plus, en vue d'un troc de jouets. Les jouets restants seront donnés à la Ressourcerie intercommunale.

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR LE « NORDIC COULMES »

Jusqu'au 16 novembre, achetez votre forfait à tarif préférentiel...

La saison hivernale au domaine des Coulmes se prépare en douceur. Les amateurs et les habitués des sports nordiques d'hiver commencent à ressortir leurs équipements, pour être prêts à les rechausser dès l'apparition des premières neiges.

Pour les fondus de ski de fond, de raquette ou bien de luge, le domaine nordique des Coulmes leur propose d'acheter leur forfait à tarif préférentiel.

L'opération "Nordic Coulmes" se déroule depuis le 14 octobre et jusqu' au dimanche 16 novembre 2025.

Le forfait donne l'accès à l'intégralité des pistes ouvertes* du domaine nordique des Coulmes :

45 km de pistes de ski de fond.

20 km de pistes multi-activités (raquette, luge, marche).

Pour acheter votre forfait "Nordic Coulmes" à tarif préférentiel, deux possibilités :

Par internet : [sur la boutique en ligne des Coulmes](#)

En vous rendant à l'accueil de l'Olympide, centre aquatique intercommunal à Chatte.

LES DATES DE PASSAGE DU BUS « EN ROUTE VERS LA SANTÉ » POUR LE MOIS DE NOVEMBRE ET AUTOUR DE VINAY

La Maison Intercommunale des Familles de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté propose un service mobile de prévention santé et d'écoute. Ce dispositif d'accueil, d'écoute et d'information vise à faciliter l'accès aux droits et aux soins

- dans les communes du territoire /• du lundi au jeudi /• présence d'une travailleuse sociale et d'une psychologue
- soutien psychologique possible pour les 11-30 ans /• avec ou sans rendez-vous au 07 64 56 23 58
- **gratuit, confidentiel, pour tous**

➤ A Vinay : place du Champ de Mars • mardi 4 novembre 2025 de 14h30 à 16h30 Mois Sans Tabac : conseils et soutien avec une infirmière ASALEE.

Au collège • mardi 18 novembre 2025 de 14h30 à 16h30 Mois Sans Tabac : conseils et soutien avec une infirmière ASALEE

A Super U • mardi 25 novembre 2025 de 14h30 à 16h30 Sensibilisation sur les violences faites aux femmes.

➤ A l'Albenc : parking city stade • mercredi 5 novembre 2025 de 14h30 à 16h30 Emploi et insertion : venez échanger avec une professionnelle de la Mission locale jeunes.

➤ A Poliénas : parking de l'école • mercredi 12 novembre 2025 de 14h à 16h

Contact et info : l'équipe mobile / 07 64 56 23 58 ou la Maison Intercommunale des Familles 04 56 33 30 20

FRELON ASIATIQUE : PARTICIPEZ À LA LUTTE !

On en parle surtout aux beaux jours, mais l'automne est aussi une période charnière pour la lutte contre le frelon asiatique.

Classée espèce exotique invasive, le frelon asiatique "à pattes jaunes" est une menace pour la santé publique et la biodiversité. Si le printemps est une saison importante dans la lutte contre cette espèce, la période automnale l'est également.

D'octobre à novembre une colonie de frelons asiatiques peut produire plus de 300 femelles fondatrices fécondées. Elles quittent le nid à la fin de l'automne et passent l'hiver cachées dans le sol, dans un tas de bois ou une infructuosité, alors que le reste de la colonie meurt. L'hiver passé, ces femelles s'étendront sur de nouveaux territoires au printemps.

La fin de l'automne est donc une période charnière pour éviter la propagation de nouvelles colonies, en neutralisant les fondatrices. Alors si vous voyez des frelons asiatiques se terrer dans le sol ou bien s'abriter dans un tas de bois, signalez-les ! Ne tentez pas de les piéger par vous-même.

Comment signaler la présence de frelons asiatiques ?

En utilisant le site internet et / ou l'application mobile : "Frelons Asiatiques", réalisé par le groupement de défense sanitaire (GDS) Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.frelonsasiatiques.fr/signalement>

Ce mode de signalement permet de localiser précisément votre repérage. Vous pouvez aussi joindre une ou des images, ainsi que des compléments d'informations nécessaires aux équipes pour traiter votre signalement.

Le site internet et l'application permettent aussi de suivre votre signalement et de visualiser les autres présences déclarées.

Les signalements déposés sur "frelons asiatiques" sont partagés avec les mairies.

COMMUNICATION ADMR

Profitez d'un service à domicile... et d'un avantage fiscal !

Les interventions à domicile, le portage de repas proposées par l'ADMR de Vinay ouvrent droit à **une réduction ou un crédit d'impôt de 50 %** sur les sommes engagées.

Faites-vous aider au quotidien tout en allégeant votre budget ! (Selon la législation en vigueur sur les services à la personne (article 199 sexdecies du Code général des impôts)).

Contactez l'ADMR de VINAY au **04 76 36 78 62** du lundi au vendredi, de 8h à 16h



PRÉVENTION ROUTIÈRE : LOI MONTAGNE LES ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX

Depuis plusieurs années, l'obligation de détenir des équipements adaptés à la conduite en période hivernale est en vigueur. **Entre le 1er novembre et le 31 mars**, il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux.

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds. L'Isère fait partie des 34 départements concernés, et plusieurs communes de notre territoire Saint Marcellin Isère Vercors Communauté le sont aussi.

Les zones concernées sont signalées par les panneaux ci-contre.



En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – sont conservés à bord du véhicule.

Il faut au choix, **ou détenir** des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes et chaussettes), **ou équiper** son véhicule de pneus hiver.

Attention : depuis 1er novembre 2024 **seuls les pneumatiques 3PMSF seront admis en équivalence aux chaînes.**

L'achat et l'utilisation d'autres « pneus neige » resteront possibles, mais les usagers devront dans ce cas, détenir en plus, des chaînes pour circuler du 1er novembre au 31 mars dans les zones concernées par la mesure.

Les pneus hiver comment les reconnaître ?

Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin", illustré par une montagne à 3 pics contenant un flocon de neige.

Seul le label 3PMSF, représenté par une montagne à trois pics entourant un flocon de neige, est une homologation pneu hiver vérifiée.

A noter : Même si notre commune ne comporte aucune zone d'obligation d'équipements en période hivernale, ces équipements sont malgré tout conseillés.



LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE



Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation **non commerciale**, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

CINÉ-DÉBAT/ CINÉ-RENCONTRE : 4 ET 6 NOVEMBRE AU MÉLIÈS À SAINT MARCELLIN



CINÉ-RENCONTRE

LE CSAPA POINT VIRGULE CODASE VOUS PROPOSE UNE SÉANCE SUIVIE D'UN DÉBAT AUTOUR DU FILM "DES JOURS MEILLEURS"





**AVEC LA PRÉSENCE DE
LAURENCE COTTET**
PATIENTE-EXPERTE EN ADDICTOLOGIE
CONSULTANTE SUR LE FILM "DES JOURS MEILLEURS"
À L'INITIATIVE DU JANVIER SOBRE

A la suite d'un accident de voiture, Suzanne perd la garde de ses trois enfants. Elle n'a plus le choix et doit se soigner dans un centre pour alcooliques. A peine arrivée, elle y rencontre Alice et Diane, deux femmes au caractère bien trempé... Denis, éducateur sportif, va tenter de les réunir autour du même objectif : participer au rallye des Dunes dans le désert marocain. Il devra s'armer de beaucoup de patience et de pédagogie pour préparer cet improbable équipage à atteindre son objectif.

Le CSAPA Point Virgule (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) organise un ciné-rencontre au cinéma Les Méliès à Saint-Marcellin (voir affiche ci-contre) sur la question des addictions et plus spécifiquement de la consommation d'alcool chez les femmes.

MARDI 4 NOVEMBRE À 18H30
DANS VOTRE CINÉMA LES MÉLIÈS À SAINT-MARCELLIN
TARIF : 6.50€

INFORMATION SUR LA PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE (DNCB)

Face à la menace sanitaire que représente la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) pour les élevages, la Chambre d'agriculture et le Groupement sanitaire ont élaboré une campagne de sensibilisation à destination du grand public.

Le flyer ci-contre présente les gestes simples à adopter à proximité des troupeaux et des exploitations agricoles pour limiter les risques de propagation.

Ciné-Débat
Judi 06 Novembre
à 18h30

un film d'Isola Peimezakis

TERO LOKO

CULTIVER L'ACCUEIL



JEUDI 6 NOVEMBRE À 18H30
Cinéma Les Méliès - St-Marcellin

Temps d'échange avec l'équipe du film à l'issue de la projection
Contact Les Méliès : 04.76.38.65.93

PROTEGEONS ENSEMBLE LES TROUPEAUX



Pour préserver notre troupeau et les élevages voisins, nous vous demandons d'adopter ces gestes simples :

- ✓ **Ne pas approcher les animaux**
- ✓ **Ne pas entrer dans les bâtiments ou les pâtures**
- ✓ **Ne pas laisser les vitres de votre véhicule ouvertes**
- ✓ **Avant de repartir, chasser les insectes volants présents dans l'habitacle**

Merci pour votre vigilance et votre respect des animaux et du travail des éleveurs

Une maladie (la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine) circule actuellement dans ce secteur :

- Elle ne touche que les vaches.
- Elle se transmet par les mouches piqueuses et les taons.
- Elle ne présente aucun danger pour l'Homme, ni par piqûre, ni par contact, ni en consommant du lait, du fromage ou de la viande.

UN NOUVEAU BUREAU AU COMITÉ DES FÊTES

Comité des Fêtes : un nouveau bureau pour faire vivre notre commune !

Le Comité des Fêtes vient de renouveler son bureau. C'est pour nous, équipe municipale, l'occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies au fil des années pour faire de notre village un lieu convivial et animé.

Un grand merci tout particulièrement aux anciens-nes présidents-tes, pour leur engagement, leur dynamisme et leur dévouement. Grâce à eux, de nombreux événements ont pu avoir lieu et ont contribué à renforcer les liens entre habitants.

Le nouveau bureau, élu le 6 octobre dernier se compose de :

Présidence et coprésidence : Sébastien Crosson et Antonin Brichet Billet

Secrétariat : Maryse Janssen et Françoise Brichet Billet

Trésorerie : Nathalie Larcher et Florent Fugier

Nous remercions les nouveaux membres pour leur enthousiasme et leur volonté de poursuivre cette belle aventure collective. Le Comité des Fêtes a à cœur de continuer à proposer des moments de partage, de fête et de bonne humeur tout au long de l'année.

Tous les habitants qui souhaitent s'impliquer ou apporter leurs idées sont invités à rejoindre le comité : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Le Comité des fêtes participera au prochain Marché de Noël de la commune, aux côtés des autres associations. Il y aura besoin d'aide ! N'hésitez pas à vous manifester (en mairie par exemple ou auprès directement des membres du Comité) si vous pouvez venir donner un coup de main, même de manière ponctuelle.

La prochaine réunion du Comité des fêtes aura lieu le **lundi 10 novembre à 20h à la mairie**



●●● Les membres du nouveau bureau

Debout de gauche à droite : Nathalie Larcher, Antonin Brichet Billet, Sébastien Crosson. Assis de gauche à droite : Maryse Janssen, Françoise Brichet Billet, Florent Fugier

LES BRÈVES DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

• **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 27 11 25** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

L'OSIER FLASH SPÉCIAL ANNÉE 2025 EN PRÉPARATION

Comme chaque année, nous préparons ce numéro spécial pour la fin de l'année, qui reprend les événements, les temps forts du village pour l'année 2025.

➤ Nous prévoyons une page dédiée aux mariages, naissances et décès de l'année 2025. Nous invitons les familles concernées à nous faire parvenir un article, une photo, à déposer ou à envoyer à la mairie: ndomairie@wanadoo.fr

Au contraire, si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie. Sans information de la part des familles concernées avant le 20 décembre 2025, nous nous permettrons de publier les noms.

➤ Nous invitons les responsables des différents clubs ou associations à préparer un article, une photo, qui évoquent l'année 2025. Les photos et les articles sont à nous faire parvenir au plus tard pour le 20 décembre. **Nous vous remercions par avance !**

TERO LOKO



DES CALENDRIERS DE L'AVENT FAITS MAIN

Pas de limite à la créativité des doigts de fée des Créaloko ! Ce mois-ci, au **grand marché du 4 novembre**, découvrez leurs magnifiques calendriers de l'aveat, pour personnaliser les petites surprises au gré de vos envies et faire patienter petits et grands jusqu'au 24 décembre.

Et d'ici là, n'oubliez pas le **Marché de Noël**, devenu incontournable pour faire ses cadeaux ou tout simplement passer un moment festif et convivial entre amis. Cette année, associations, producteurs et artisans vous donnent **rdv le 2 décembre**, avec quelques nouveautés !

Journées Créaloko, ouvertes à tout le monde, tous les premiers mardis du mois de 10h à 17h (prévoir le pique-nique), à Bon Rencontre.

RECHERCHE CHEF-FE DE CULTURE !

Cyril recherche son/sa nouvel·le acolyte ! Après deux années passées à ses côtés, Chloé s'en va vers de nouvelles aventures.

Alors si vous êtes maraîcher·e et que vous avez envie de faire pousser des légumes, et bien plus encore, c'est le moment de rejoindre l'équipe !

L'association recrute un·e chef·fe de culture /encadrant·e technique maraîchage pour coordonner les activités de production maraîchère et accompagner l'équipe de salarié·es en insertion.

Plus d'infos : www.teroloko.com/rejoins-lequipe/



CAISSE LOCALE DE L'ALIMENTATION, TOP DÉPART !

Impliquée depuis le début des réflexions dans le collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, l'association est heureuse d'annoncer le lancement d'une caisse locale.

Désireux d'agir « contre les injustices qui traversent notre système alimentaire », le collectif présentera le fonctionnement de la caisse locale et proposera l'inscription des premiers participant·es.

Plus d'infos : <https://ssa-bourne-isere.super.site/>

Retrouvez les dates des 5 projections du documentaire « Tero Loko » en novembre sur www.teroloko.com/projections-du-film/

LANCEMENT DE LA CAISSE LOCALE DE L'ALIMENTATION

**SAMEDI 15 NOVEMBRE
SALLE DES FÊTES DE BEAUVOIR**

**LE ROYANS ET LE SUD-GRÉSIVAUDAN PASSENT À TABLE :
POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION !**

- 10h – Atelier cuisine collective
- 11h – Spectacle Daddiction - conférence gesticulée, très gesticulée sur le sucre - à p. de 9 ANS - au chapeau
- 12h à 14h – Repas préparé par la Cantine du Royans / collectif Glanage organisé - prix libre

- Introduction au fonctionnement de la caisse (pourquoi, comment, avec qui ?)
- Ateliers / débat pour faire vivre la caisse et questionner le comité citoyen sur les 6 prochains mois
- Inscriptions à la caisse (30 personnes + liste d'attente)
- Pot de clôture (17h)

www.ssa-bourne-isere.super.site/
ssa-bourne-isere@ik.me

DU 1^{ER} AU 30 NOVEMBRE 2025

Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 01/11** **Sur les sentiers** : La Grange, le café associatif de Beauvoir propose régulièrement des petites randonnées conviviales dans les environs.
RDV à 13h30 devant le café associatif pour un départ groupé. Pour le mois de novembre :
Samedi 01 novembre : Dionay - 8km / Samedi 15 novembre : Notre Dame de l'Osier - 10 km
Samedi 29 novembre : Col Lachard - 12km. Contact : 0984089532
beauvoir-en-lien@gresille.org Gratuit.
- 04/11** **Marché agrandi de producteurs locaux à Notre Dame de l'Osier** : chaque 1^{er} mardi du mois
Bistro'loko.
- 06/11** **Ciné-débat** au cinéma les Méliès à Saint Marcellin. Projection du film « Tero loko » en présence de la réalisatrice Isalia Petmezakis. Voir infos en page 6.
- 06/11** **Soirée récolte de la Noix 2025 au Grand Séchoir** : Soirée spéciale au Grand Séchoir pour fêter l'événement de la nouvelle récolte de la noix AOP de Grenoble. Au programme : conférence, dégustation, rencontre...Contact : [0476640664](tel:0476640664) Entrée libre. A partir de 18h.
- Du 07**
Au 09/11 **Marché d'automne 5^{ème} édition** à Vinay. Vendredi soir : Mondée traditionnelle
Samedi et Dimanche : Marché artisanal et gourmand à la salle des fêtes et dans le parc de la Providence. Manèges au Champ de Mars. Animations : concours de gâteau aux noix et de vin de noix - championnat de cassage de noix . Contact [0682428945](tel:0682428945) vinaymieuxvivre@gmail.com
Accès libre
- 08/11** **Atelier d'Annie (couture, broderie, travaux d'aiguille)** à Notre Dame de l'Osier : à 14h30 à la mairie.
- 14 /11** **Rencontre du club de l'Amitié de Notre Dame de l'Osier** : à 14h à la mairie.
- 16/11** **4 Concerts et un débat. « Les chorales en milieu rural : Joie et Obstacles »** : organisé par Allégria Ensemble vocal de Vinay, à partir de 15h en l'église de Varacieux.
15h : Canti Felici de Chatte sous la direction d'André Petit, Allégria Ensemble Vocal de Vinay sous la direction de Viviane Gegout,
16h15 : Débat.
17h45 : Mundi Voïce de St Just de Claix sous la direction d'Isabelle Gourgues, Chorale de Poliénas sous la direction de Pierre Jaillot.
Entrée libre.
Participation au chapeau.

Dimanche
16 Novembre 2025
en l'Eglise de
Varacieux

Chorus :
4 Concerts
et un débat

« Les chorales en milieu rural : Joie et Obstacles. »

15h00
CANTI FELICI
de Chatte sous la direction d'André Petit
ALLÉGRIA ENSEMBLE VOCAL
de Vinay sous la direction de Viviane Gegout

16h15
DÉBAT

17h45
MUNDI VOÏCE
de St Just de Claix sous la direction d'Isabelle Gourgues
CHORALE DE POLIÉNAS
sous la direction de Pierre Jaillot

Entrée Libre
Participation au Chapeau
Organisé par ALLÉGRIA
Ensemble Vocal de Vinay

isère

DU 1^{ER} AU 30 NOVEMBRE 2025 (SUITE)**Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay**

- 16/11** **Bourse aux jouets et matériel de puériculture** à la salle des fêtes de Poliéna, 9h à 16h. Pour les exposants : inscriptions jusqu'au 06 novembre. Entrée libre. Pour les exposants = 4€ le mètre (sur inscription avant le 06/11). Contact : [0672842007](tel:0672842007) / [0649025902](tel:0649025902)
- 16/11** **Salon de la bière** à la l'Albenc. De 10h à 18h à la salle des fêtes. 16 brasseurs artisanaux et locaux seront présents, ainsi que des food trucks pour se restaurer. Tarif unique : 3€
- 21/11** **Soirée concert** à Vinay organisée par Tetras Byre. Concert, petite restauration et bières pression. Entrée libre. 20h
- 22/11** **Atelier d'Annie (couture, broderie, travaux d'aiguille) à Notre Dame de l'Osier** : à 14h30 à la mairie.
- 22/11** **La Saga de la Noix 2025**. Départ du Grand Séchoir à Vinay, de 13h à 18h. départ 13h30
2 circuits : 9 et 14 km 9km 350D+ 14km 500D+. Tarif de 6 à 8 €. Contact : sylvainwinter@yahoo.fr <http://cmi-tullins.athle.com/>
- Du 22**
Au 29/11 **Semaine de la réduction des déchets** : en page 3 le programme complet des animations proposées.
- 28/11** **Rencontre du club de l'Amitié de Notre Dame de l'Osier** : à 14h à la mairie.
- 02/12** **Marché de Noël** : affiche et infos en page 1